

LES PERSONNES ÉTIQUETÉES DÉFICIENTES INTELLECTUELLES DISENT: «ON N'EST PAS DES LÉGUMES! ON EST D'ABORD UNE PERSONNE!»

Par Sylvain Bergeron et Pierrette Dion, Agent d'accueil et Personne ressource, Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain

Dans le cadre d'une réforme globale de la Loi de la sécurité du revenu, le Premier ministre Lucien Bouchard, la ministre de l'Emploi et de la solidarité, Louise Harel, et le ministre de la Santé et des services sociaux, Jean Rochon, ont annoncé successivement la possibilité de procéder au transfert des personnes considérées «inaptes» au travail à la Régie des rentes en les qualifiant d'«invalides à vie» et de «lourdeur pour le système».

C'est donc en réaction à ces propos du gouvernement que des membres du comité Action-Aide sociale du Mouvement Personne d'Abord ont mis en oeuvre une action collective sous le thème: «On n'est pas des légumes!... On est d'abord une personne!». Afin de démontrer que la personne qui présente une déficience intellectuelle est une personne à part entière qui peut et veut contribuer dans la société comme tout le monde, le mouvement a entrepris, du 26 avril au 1er mai, une campagne de sensibilisation pour ramasser des légumes afin de les distribuer au Café l'Archipel d'Entraide qui vient en aide aux personnes itinérantes. Les usagers/ères des services socio-professionnels des centres de réadaptation La Triade et Les Services Barbara-Rourke ainsi que les étudiants/es du programme F.I.S. (Formation à l'intégration sociale) du Centre Le Normand furent invités à participer à cette collecte. De plus, cette récolte s'est poursuivie lors du Salon des organismes sociaux communautaires les 26-27-28 avril 1996. Le 1er mai, lors d'un café-rencontre spécial, les membres du Mouvement ont réalisé un «jardin collectif» à partir de la récolte, ainsi que des pancartes pour la manifestation qui s'est tenue le lundi, 6 mai dans le cadre de la Semaine nationale des personnes assistées sociales.

Malgré un temps plutôt frisquet, une vingtaine de personnes avec pancartes, slogans et porte-voix ont manifesté devant les bureaux du ministère de l'Emploi et de la solidarité. Messieurs Alain Bédard, porte-parole du comité Action-Aide sociale, et Serge Plamondon, administrateur au Mouvement, ainsi que mesdames Catherine Fortier, membre du comité Action-Aide sociale, et Ginette Bergevin, porte-parole de la Coalition sur les enjeux de la réforme de l'aide sociale région de Québec, ont pris la parole pour exprimer leur refus quant à ce transfert. La ministre étant ab-

sente, des membres de son cabinet nous ont reçus afin de préparer une éventuelle rencontre pour lui remettre en main propre le «jardin collectif» réalisé par les membres du Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain. Par ailleurs, en fin d'après-midi, les légumes amassés furent distribués et appréciés par les habitués du Café l'Archipel d'Entraide.

Dès le lendemain, étant invitée à un débat public par l'Association de défense des droits sociaux du Centre Louis-Joliet, la Ministre accorda un temps de rencontre en privé aux membres délégués du Mouvement. Lors de cette rencontre, la ministre s'est dite sensible à nos propos et a affirmé que des propositions concernant les personnes inscrites au programme soutien financier seront soumises à une consultation publique à la suite du dépôt de son Livre vert. En conclusion au débat public, auquel une centaine d'étudiants/es du Centre Louis-Joliet et des représentants d'organismes communautaires furent conviés, monsieur Alain Bédard a pris la parole afin de remettre à la Ministre Harel le «jardin collectif» représentant les revendications du Mouvement invitant le ministère de l'Emploi et de la solidarité à prendre ses responsabilités et à offrir aux personnes considérées «inaptes» au travail les services auxquels elles sont en droit de s'attendre. Une copie conforme de ce jardin fut également envoyée à monsieur Jean Rochon, ministre de la Santé et des services sociaux. Par la suite, à la fin du mois de mai, des représentants ont rencontré monsieur Russel Copeman, porte-parole de l'opposition officielle en matière de personnes handicapées, afin de le tenir au courant de l'avancement du dossier et d'évaluer la possibilité d'une coopération face à ce transfert.

Dans la conjoncture actuelle, en continuité avec les pratiques coercitives maintenues par le gouvernement au pouvoir qui affligent directement les plus démunis de notre population depuis l'automne dernier, entre autres par la Loi 115, le projet de Loi 33 sur l'assurance-médicament, le Livre vert pré-sage s'insérer dans ce continuum d'austérité. Il incombera à nous

tous de préparer nos assises en poursuivant ce mouvement de solidarité que nous avons amorcé, afin de faire consolider et converger nos forces pour contraindre nos gouvernements à honorer les droits au respect et à la dignité de tous en tant que citoyens à part entière.

Par ailleurs, nous nous interrogeons quant aux motifs réels de ce transfert et comment la ministre et son gouvernement pourront être en mesure de solliciter chez la population du Québec une ouverture et une solidarité avec les autres citoyens prestataires de la sécurité du revenu lorsque son propre ministère aura mis à part... une partie de cette population! Nous enjoignons donc le Gouvernement québécois à se souvenir des fondements de la politique pour l'intégration de la personne handicapée contenus dans le document «À part... égale» du Gouvernement du Québec où on lit: «... sans discrimination, ni privilège»!

Enfin, dans la région de Québec, la Coalition sur les enjeux de la Réforme de l'aide sociale, dans laquelle s'implique activement le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, a reçu, depuis le mois de mai, l'appui de plus de 90 organismes à travers la province par le biais de lettres adressées à la ministre Harel l'enjoignant de suspendre ses travaux concernant le transfert et l'invitant à procéder à une consultation publique sur la réforme globale de la Loi sur la sécurité du revenu.

